

30 novembre 2021

## Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice

L'IERDJ, groupe de réflexion et laboratoire de recherche sur le droit et la justice, a été lancé le 30 novembre 2021

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) a pour ambition d'améliorer la prise en compte des attentes des citoyens dans le champ du droit et de la justice, mais également leur compréhension des réponses juridiques et judiciaires. Il répond aussi au besoin de lier réflexion et action, en réunissant dans un même lieu recherche fondamentale et prospective autour de toutes les professions du droit et de la justice.



Issu de la fusion de deux organisations existantes - l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) et la Mission de recherche droit et justice (MRDJ) - l'IERDJ est un groupement d'intérêt public qui réunit des partenaires variés autour des thèmes du droit et de la justice, qu'elle soit judiciaire, administrative, constitutionnelle, financière, sociale ou commerciale.

Cet institut permettra de **renforcer la recherche, la valorisation et la diffusion des travaux ainsi financés**, tout en insistant sur la dimension internationale et l'interdisciplinarité, avec notamment l'animation d'un réseau d'experts et de correspondants en France et à l'étranger et l'accueil de professionnels et de chercheurs en résidence.

### De nombreux partenaires

L'IERDJ sera présidé alternativement par les quatre cours supérieures françaises (Conseil d'État, Cour de cassation, Conseil constitutionnel, Cour des comptes). Robert Badinter assure la présidence d'honneur de l'institut principalement financé par le ministère de la Justice et le CNRS.

Sur le volet « recherche », les partenaires majeurs sont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Conférence des présidentes et présidents d'université, l'École nationale de la magistrature (ENM) et la Caisse des dépôts et consignations. L'ensemble des professions du droit sont par ailleurs représentées.

